

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 52 (1901)
Heft: 11

Artikel: Encore un ennemi de l'épicéa
Autor: Luze, J. J. de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-785806>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

JOURNAL FORESTIER SUISSE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DES FORESTIERS SUISSES

52^{me} ANNÉE

NOVEMBRE 1901

N^o 11

Encore un ennemi de l'épicéa.

(Avec illustration).*

Au printemps de l'année 1900, la forêt particulière du Sépey, près Ballens (altitude moyenne 720 m.), formée d'un peuplement pur d'épicéas de 5—22 ans, fut soudain entièrement attaquée par une invasion de la Thenthète de l'épicéa (*Nematus abietum*). Une surface de 30 ha. peuplée d'environ 150,000 épicéas fut envahie. Le dommage fut le plus apparent en juillet, lorsque la partie supérieure des épicéas prit une teinte brun-roussâtre, comme celle que prennent nos résineux sous l'action d'une chaleur intense. La sève d'août n'eut pas la force de faire reverdir les pousses dévorées et pendant toute l'année la forêt garda le même aspect désolé.

Un an plus tard, même apparition de l'insecte et dégâts analogues. Mais actuellement, grâce à la vigueur de la végétation pendant l'été 1901, les verticelles ont presque tous reverdi et les dégâts sont peu apparents.

L'hyménoptère nommée Thenthète de l'épicéa (en allemand Fichtenblattwespe) pond ses œufs sur les jeunes pousses de l'épicéa, dans les fourrés de 5—25 ans. Les larves, d'un beau vert, écloses dès avril, rongent aussitôt les aiguilles des pousses terminales surtout et des verticelles supérieurs de l'arbre, ne laissant que la nervure médiane de l'aiguille, qui se recoquille, jaunit, puis tombe. C'est cette nervure, devenue rousse, qui donne aux peuplements atteints leur couleur caractéristique. En juin, les larves se laissent choir à terre, hivernent dans la couverture morte du sol, puis se transforment en chrysalide le printemps suivant. L'insecte ne tue pas la plante atteinte, mais comme il attaque de préférence la flèche

* La photographie ci-jointe montre les sommets d'épicéas déformés en 1900 par le *Nematus abietum* et qui ont reverdi et en partie remis des pousses l'été 1901.

des résineux et que celle-ci périt souvent faute d'aiguilles, on comprend quels dommages considérables il peut causer, surtout en déprécient les bois de service, dans un peuplement d'essences pures, comme celui du Sépey.

Ce qu'il y a de caractéristique dans l'invasion ci-dessus d'un insecte qui a déjà été observé souvent en Suisse, c'est à la fois sa soudaineté, l'étendue de la forêt atteinte et aussi la localisation des dommages.

En effet, en 1900, les dégâts ont été circonscrits entièrement au Sépey et malgré d'actives recherches, l'insecte n'a été observé dans aucune autre forêt voisine. En 1901, par contre, il a été trouvé plusieurs taches dans des forêts distantes de 1—8 kilomètres du foyer principal. L'une d'elles se trouvait au sommet du Mont de Bière, dans les pâturages boisés à 1500 m. d'altitude.

Ce développement si subit d'un insecte non encore observé dans la contrée provient-il d'un essaimage provoqué par un coup de vent, ou s'agit-il d'une reproduction anormale, sous l'influence d'un milieu ambiant favorable, d'un insecte qui existait peut-être en très petite quantité, c'est ce que nous ne sommes pas à même d'éclaircir.

Il va sans dire qu'en présence d'une invasion aussi générale, l'action du forestier est paralysée. Le ramassage des larves, possible jusqu'à un certain point sur de jeunes cultures, devient impraticable dans des perchis de 20 ans et la destruction des larves dans la couverture morte par des poules, recommandée dans des bosquets et parcs, ne pourrait être exécutée dans des forêts étendues et infestées de renards !

Mais il faut lutter d'une manière préventive et en présence des dégâts qui auront probablement de graves conséquences dans la production des bois de service, on peut une fois de plus se convaincre de l'imprévoyance qu'il y a à planter, partout et comme essence unique, l'épicéa, et cela souvent dans des stations qui ne lui conviennent absolument pas.

Créons donc des peuplements d'essences mélangées, et, encore mieux, quand faire se peut, produisons le recrû naturel.

J. J. de Luze, forestier d'arrond.

